

ACTION URGENTE

UNE FEMME ARRÊTÉE POUR AVOIR CRITIQUÉ SON ANCIEN EMPLOYEUR

Le 26 août 2024, Septia Dwi Pertiwi, ancienne salariée d'une entreprise de services fiscaux et comptables à Djakarta, en Indonésie, a été arrêtée après qu'un des propriétaires de celle-ci l'a accusée de diffamation au titre de la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques. Elle avait critiqué l'entreprise sur les réseaux sociaux, en l'accusant de sous-payer ses salarié-e-s et de négliger leurs droits. Elle a récemment été détenue pendant 25 jours au centre de détention de Pondok Bambu, à Djakarta. Elle est maintenant soumise à une interdiction de quitter la ville jusqu'au 30 novembre 2024.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général de la République :

Dr. Sanitiar Burhanuddin

Attorney General of the Republic of Indonesia

Jl. Panglima Polim No.1, South Jakarta, Jakarta 12160, Indonésie

Courriel : humas.puspenkum@kejaksaan.go.id

X: @ST_Burhanuddin, Instagram: @stburhanuddin

Monsieur le Procureur général,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude pour Septia Dwi Pertiwi, qui est sous le coup d'une « assignation à résidence dans la ville » de Djakarta après avoir critiqué son ancien employeur. Selon le Code pénal indonésien, cette mesure est une forme de détention dans la ville où la personne suspecte ou prévenue vit ou réside, avec l'obligation de se présenter aux autorités à un horaire donné.

Le 21 janvier 2023, Septia Dwi Pertiwi a critiqué sur les réseaux sociaux son ancien employeur, PT Hive Five, une entreprise de services fiscaux et comptables, en l'accusant de sous-payer ses salarié-e-s et de négliger leurs droits. Elle a été dénoncée à la police par Henry Kurnia Adhi, l'un des propriétaires de PT Hive Five, qui l'a accusée de diffamation au titre de la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques. Cette loi a été utilisée abusivement pour poursuivre au pénal des centaines de personnes en Indonésie depuis 2016.

Le 26 août 2024, le parquet de Djakarta-Centre a ordonné le placement en détention de Septia Dwi Pertiwi, qui a été arrêtée par le procureur et inculpée de diffamation en vertu de la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques. Elle a été conduite au centre de détention de Pondok Bambu, dans l'est de Djakarta, où elle est restée détenue pendant 25 jours. Le 27 août, Septia Dwi Pertiwi et ses avocat-e-s ont déposé une demande devant le tribunal du district de Djakarta-Centre en vue d'obtenir sa libération. Les juges ont accédé à cette demande le 19 septembre, en prononçant toutefois une assignation à résidence dans la ville du 19 septembre au 30 novembre.

Il est scandaleux que Septia Dwi Pertiwi ait été placée en détention et soit actuellement assignée à résidence dans la ville pour avoir simplement exercé son droit à la liberté d'expression, qui est garanti par le droit international et indonésien.

La procédure visant Septia Dwi Pertiwi est toujours en cours devant le tribunal du district de Djakarta-Centre. Cette femme est sans emploi et s'occupe de sa mère qui est malade. Elle risque d'être à nouveau placée en détention si le procès se poursuit. Si elle est déclarée coupable, elle encourt jusqu'à quatre ans d'emprisonnement.

En conséquence, je vous appelle ainsi que les autorités à :

- Libérer immédiatement Septia Dwi Pertiwi et abandonner les charges retenues contre elle ;*
- Veiller à ce que tous les militant-e-s puissent mener leurs activités pacifiques sans entrave et sans crainte d'intimidation, d'arrestation arbitraire ou d'autres représailles ;*
- Cesser d'utiliser la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques pour bâillonner les militant-e-s, et prendre les mesures nécessaires pour que la diffamation soit traitée comme une affaire civile.*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

Septia Dwi Pertiwi était salariée chez PT Hive Five, une entreprise de services fiscaux et comptables, à Djakarta-Sud, en Indonésie. Le 27 octobre 2022, elle a démissionné de son poste après que l'entreprise a diminué son salaire et celui de ses collègues et ne leur a pas versé la commission qui leur avait été promise.

Le 21 janvier 2023, Septia Dwi Pertiwi a critiqué sur les réseaux sociaux son ancien employeur en l'accusant de sous-payer ses salarié·e·s et de négliger leurs droits, en particulier au cours de la période où elle travaillait pour lui. Vingt-deux heures après sa publication, Septia Dwi Pertiwi a commencé à recevoir plusieurs messages d'un compte anonyme la menaçant d'emprisonnement. Elle a ensuite été contactée tout au long de la journée par plusieurs personnes travaillant pour l'entreprise, mais elle a refusé de répondre.

Le 22 janvier 2023, Henry Kurnia Adhi, l'un des propriétaires de l'entreprise, a adressé un avis juridique à Septia Dwi Pertiwi, en lui demandant des explications et en l'accusant de diffamation.

Le 23 janvier 2023, Septia Dwi Pertiwi a reçu le premier avis juridique envoyé à son domicile, auquel elle n'a pas donné suite. Le 27 janvier 2023, elle a reçu un deuxième avis juridique, et le 17 février 2023, un courrier de la police régionale de Djakarta la convoquant au siège de celle-ci.

Le 13 mars 2023, Septia Dwi Pertiwi et ses avocat·e·s ont répondu à la convocation de la police pour une médiation avec Henry Kurnia Adhi, mais ce dernier ne s'est pas présenté.

Le 5 septembre 2023, une seconde médiation entre Septia Dwi Pertiwi et Henry Kurnia Adhi a été organisée par la police régionale de Djakarta. Henry Kurnia Adhi a réclamé 300 millions de roupies (environ 19 300 dollars des États-Unis) de dommages et intérêts à Septia Dwi Pertiwi et exigé qu'elle présente des excuses publiques dans les médias. La police a en outre désigné Septia Dwi Pertiwi comme suspecte, mais les enquêteurs ne l'ont pas arrêtée sur le moment car elle avait fait preuve d'un grand respect pour la procédure juridique et s'était montrée coopérative à chaque convocation.

Le 26 août 2024, Septia Dwi Pertiwi a finalement été arrêtée. Le lendemain, ses avocat·e·s ont adressé une demande de suspension de sa détention au parquet de Djakarta-Centre. Cette requête devait être examinée lors de la première audience de Septia Dwi Pertiwi devant le tribunal du district de Djakarta-Centre le 10 septembre 2024. Cependant, l'audience a été reportée et a débuté le 17 septembre 2024.

Le 19 septembre 2024, les juges ont examiné les demandes de la défense, notamment celle de suspendre la détention. La remise en liberté de Septia Dwi Pertiwi a été ordonnée à l'issue de cette audience.

L'Indonésie fait montre d'une tendance inquiétante à engager des poursuites pénales contre des personnes pour réprimer le droit à la liberté d'expression. Selon les données dont dispose Amnesty International, entre janvier 2019 et octobre 2024, au moins 554 personnes ont été poursuivies pour des infractions présumées à des articles problématiques de la Loi relative à l'information et aux transactions électroniques.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou bahasa indonésien
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 15 décembre 2024
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Septia Dwi Pertiwi (elle)